

# Appel à manifester contre l'état d'urgence

le 30 septembre à Lille.

## *Quand la réalité dépasse la pire des fictions.*

Depuis le choc provoqué par les attentats de novembre 2015, la France est sous état d'urgence. Les préfets peuvent à leur guise ordonner des perquisitions, des arrestations, des assignations à domiciles et interdire des rassemblements. Ce dispositif s'est rapidement révélé pour ce qu'il est, une arme contre la contestation et le mouvement social. Depuis, on ne compte plus les militant.es interdits de manifestations et les rassemblements prohibés. Derrière la rhétorique anti-terroriste, l'État s'est doté préventivement des moyens d'écraser celles et ceux qui contestent. A tel point que ce dispositif, sensé être temporaire, va être intégré aux droit commun en novembre dans le cadre d'une énième loi antiterroriste. L'état d'urgence va devenir permanent alors que le gouvernement de Macron engage une des pires réformes du salariat jamais entreprises.

Les fictions, notamment policières, sont omniprésentes. Face aux offensives bien réelles menées par le Capital et sa police, elles contribuent à désarmer politiquement celles et ceux qui en contestent l'ordre.

A Lille, la situation est parlante. La police protège l'extrême droite qui vend des armes aux islamistes dont les exactions légitiment l'application de l'état d'urgence qui sert lui-même à réprimer celles et ceux qui dénoncent cet engrenage.

Une série de faits divers sordides a mit en lumière la collusion particulièrement choquante entre la police, des services de l'état et l'extrême droite radicale, et dont les faits matériels ont été clairement établis et sont aujourd'hui publiquement avérés. L'extrême gravité de ces révélations nécessite une réponse collective la plus large possible.

### **Rappel des faits :**

Le 11 novembre 2011, Hervé Rybarczyk, musicien dans le groupe punk Ashtones, est retrouvé mort dans la Deûle. C'est le cinquième mort qu'on repêche en 13 mois dans le canal qui traverse la cité lilloise, ce qui n'était jamais arrivé auparavant, ce qui n'est plus arrivé depuis. On parle à l'époque d'un mystérieux serial pousseur qui précipite à l'eau ses victimes, au hasard, sitôt la nuit tombée.

L'enquête confiée à la PJ de Lille évoque la loi des séries et conclut à des décès accidentels sur fond d'alcool et de stupéfiants, ce qui permet aux enquêteurs de classer sans suite les différentes affaires. Pourtant, les familles et proches des noyés ne croient pas à la version policière et évoquent à plusieurs reprises un ou plusieurs crimes à caractère homophobe. La police refuse de recevoir leurs dépositions ou leurs plaintes. Elle égare certains dossiers. Elle dissimule des résultats d'autopsie qui révèlent pourtant la présence sur certaines dépouilles de traces évidentes de coups et blessures et conclut à des cas de suicides ou de morts accidentelles.

Ces affaires, plus troubles que les eaux de la Deûle, amènent un journaliste à enquêter sur ces morts restées mystérieuses et à sortir un livre en 2015. Au cours de ses investigations, il raconte que la police l'a dissuadé de s'intéresser à la mort d'Hervé et surtout, de la lier aux précédents noyés de la Deûle. Aujourd'hui, nous comprenons mieux pourquoi la police a agi de la sorte et pour quelles raisons elle s'est appliquée à étouffer l'affaire pendant toutes ces années.

En réalité, Hervé a été jeté à l'eau après avoir été tabassé par des néo-nazis. Ils ont été balancé en mars 2015, moins d'un an après le classement sans suite du dossier des disparus, par d'autres nazillons, au

cours d'une autre enquête sur les exactions d'un gang d'extrême droite, pas très loin, dans la Somme. Au mois de juillet suivant, l'enquête est réouverte sur l'ensemble des dossiers et confiée à la gendarmerie. Mais il faut attendre deux longues années avant que le juge saisi de l'affaire, Jean-Michel Gentil, ne procède fin avril à l'audition du principal suspect et de ses deux complices et ne les mette en examen pour violence volontaire ayant entraîné la mort sans intention de la donner mais avec préméditation.

Deux d'entre eux faisaient partie d'un groupuscule d'extrême droite et avaient participé à l'attaque d'un bar gay, à Lille, après la dispersion d'un rassemblement autour de la manif pour tous. Le troisième, responsable du groupuscule Troisième voie pour le Nord-Pas-de-Calais, a été inculpé en Espagne puis incarcéré en mai 2016 pour son implication dans l'affaire des armes slovaques utilisées par des islamistes dans les massacres de 2015 à Paris. Tous les trois étaient proches d'un autre membre actif de l'extrême droite locale, Claude Hermant, un indicateur de la gendarmerie, de la police nationale et des douanes, aujourd'hui en prison pour avoir participé au même trafic d'armes qui a servi au djihadiste Amédée Coulibaly, auteur de la turie dans l'hyper casher porte de Vincennes.

Hermant, pour mémoire, animait également la Vlaams Huis, la maison de l'identité flamande où se côtoyaient, comme aujourd'hui encore dans le bar La Citadelle, militants identitaires, néo-nazis et plusieurs flics de la métropole lilloise. Cette proximité explique l'étonnante facilité avec laquelle la Vlaams a publié à l'époque les noms et les coordonnées de militants syndicaux, antifascistes ou libertaires collectés suite à des interpellations sur la métropole lilloise, ce qui souligne une fois encore les collusions entre l'extrême droite et les services de l'état.

Dernier épisode en date, en mai 2017, un appel à rassemblement lancé par des antifascistes lillois afin de condamner publiquement les meurtres perpétrés par les nervis d'extrême droite et dénoncer les relations étroites entretenues entre différents services de la police lilloise, le parquet et ces assassins a d'abord été interdit par arrêté préfectoral au prétexte de l'état d'urgence permanent, puis réprimé par un dispositif policier hors-norme avec passage, intimidations, prise de photos systématiques et contrôle d'identité de l'ensemble des personnes présentes ou se rendant sur les lieux et s'est soldée pour finir par la confiscation de matériel et l'arrestation de plusieurs militants antifascistes.

Pour résumer, des néo-nazis qui sont aussi des indicateurs de la police et de la gendarmerie tuent qui ils veulent (des homos, des punks, ou qui bon leur semble) en toute impunité, parce qu'ils vendent des armes à tout le monde et n'importe qui, notamment des islamistes de DAESH, sous l'œil des services de police qui utilisent les tueries perpétrées par ces derniers pour renforcer l'état d'urgence qui sert à réprimer toutes contestations sociales ou politiques de manière générale, et à museler en particulier celles et ceux qui dénoncent tout ce foutoir digne d'un mauvais scénario de série policière.

L'état d'urgence, ici, apparaît clairement pour ce qu'il est, à savoir un dispositif politique inique et particulièrement dangereux qu'il convient de dénoncer et de combattre. Ne rien faire aujourd'hui, c'est leur accorder un permis de tuer en toute impunité et de faire taire par la force et l'intimidation les mouvements sociaux. Raison pour laquelle nous appelons à nous rassembler à Lille le 30 septembre.

Cessons de nous habituer au pire.

*plateformecontreletatdurgence@riseup.net*

*L'heure et le lieu exact du rassemblement sera publiée en septembre.*